



**SYNDICAT NATIONAL
DE L'ENSEIGNEMENT
TECHNIQUE AGRICOLE
PUBLIC**

TRONC COMMUN DU BAC PRO DANS L'ENSEIGNEMENT AGRICOLE

Une réforme majeure

pour laquelle il faut prendre du temps et qu'il faut penser AUTREMENT

Une mise en œuvre de la loi PENICAUD...

Une des raisons de la mise en œuvre de cette réforme est l'intégration du BAC PRO dans le système des blocs de compétences. Cela se traduirait, selon les premiers projets de la DGER, par une totale réorganisation du tronc commun des matières générales. Aux 4 modules généraux se substitueraient 4 blocs de compétences pluridisciplinaires (voir projet en pj). Cette nouvelle organisation entraîne une nouvelle maquette des disciplines (Bio-éco, PC, Maths, HG, Français, EMC, ESC, EPS, LV) qui pourrait sembler pertinente.

La mise en place d'un stage collectif préparatoire au départ en stage, avec des points concernant l'hygiène et la sécurité constitue un autre point intéressant dans ce projet de réforme.

...mais une réforme à marche forcée...

Il y a quelques semaines, la DGER nous a annoncé la mise en place d'un groupe de travail concernant la réforme du tronc commun du BAC PRO de l'enseignement agricole. Après une rencontre en bilatérale, un groupe de travail issu du CNEA s'est tenu le 29 avril puis un autre le 4 mai. On nous annonce une écriture de référentiel en juin 2021 et une mise en œuvre dès septembre 2022.

Alors que le SNETAP-FSU demande depuis près de 4 ans une réflexion sur le BAC PRO (contenu, évaluation, appui aux élèves en difficultés...) cette accélération continue de nous interroger

L'argument de la DGER pour expliquer cette précipitation est que la réforme du BAC PRO SAPAT doit être réalisée pour septembre 2022 pour les matières professionnelles... alors que là ce sont les matières générales que l'on réforme.

...qui oublie de faire le bilan du BAC PRO 3 ans...

Comment concevoir la mise en place d'une réforme sans commencer par un bilan et l'analyse de la situation actuelle, sans dégager les forces et les faiblesses actuelles ? Comment entamer une réforme majeure du BAC PRO sans évoquer : les stages collectifs, les dispositifs d'appui, de soutien ou de mise à niveau, la vie de classe absente...ou encore l'hétérogénéité des classes, les difficultés pour la poursuite d'études, la baisse des volumes horaires en matière professionnelle et les conséquences sur la culture professionnelle, les décrocheurs ou encore la réforme nécessaire de l'épreuve de contrôle ?

Tant de sujets dont nous n'avons jamais parlé ! Pour l'instant.



Tout cela conduit à des incohérences majeures !

Cette réforme à marche forcée se traduira par une incohérence majeure : en septembre 2022 seront rénovés et le référentiel de seconde pro et le référentiel de 1^{ère} professionnelle. Comment mettre en place une telle rénovation ?

Elle aboutirait à ce que la promotion BAC PRO 2022-2024 connaisse un nouveau référentiel de 1^{ère} après l'ancien référentiel de 2nd Pro !

De plus la réforme ne concerne ici que les disciplines du tronc commun...mais se faisant à moyens constants, envisager la mise en place de thèmes pluri entre matières générales et matières professionnelles (ce dont nous nous félicitons) entraînera inévitablement un impact sur les volumes horaires des disciplines professionnelles. De la même façon que le possible fléchage des EIE vers les disciplines générales aboutira aussi à une baisse des volumes horaires des matières professionnelles... Mais ce sujet n'est pas abordé.

Un calendrier qui doit être repensé

Ce calendrier doit être repensé. Pour le SNETAP-FSU, il faut tout d'abord revenir sur le bilan du BAC PRO 3 ans. Puis il faudra rénover la seconde professionnelle en septembre 2022 (et si besoin impérieux les disciplines du tronc commun du BAC PRO SAPAT) puis en septembre 2023 la classe de 1^{ère} (en envisageant les impacts sur les matières générales).

D'ores et déjà, l'enjeu de l'évaluation

Avant même de parler contenu et finalité des enseignements, la DGER, dogmatique, porte la suppression des épreuves terminales en mathématiques et en histoire géographie. La question d'un diplôme de niveau 4 évalué en très grande partie en CCF est donc d'ores et déjà posée. Le SNETAP-FSU s'y oppose, s'y opposera.

Une mobilisation qui a déjà commencé

- **Oui le SNETAP-FSU est favorable à une évolution de ce tronc commun du BAC PRO (hors du contexte blocs de compétences) ;**
- **Oui le SNETAP-FSU est favorable à une formation à double finalité : former des citoyen.nes éclairé.es et des professionnel.les ;**
- **Oui le SNETAP-FSU défend la place de toutes les disciplines générales (littéraires, scientifiques, LV, EPS, ESC) mais aussi techniques et professionnelles dans la formation de BAC PRO ;**
- **Oui nous estimons qu'une légère augmentation du volume horaire hebdomadaire dans la filière BAC PRO est nécessaire afin de préserver les équilibres matières générales/matières professionnelles ;**
- **Oui nous sommes favorables à une augmentation du volume de pluridisciplinarité et à un fléchage disciplinaire de celle-ci.**